

THÈME 3 : L'ÉTAT À L'ÉPOQUE MODERNE : FRANCE ET ANGLETERRE

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Le programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.

On peut mettre en avant :

- le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ;
- l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ;
- le pouvoir monarchique et les conflits religieux ;
- le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ;
- la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.

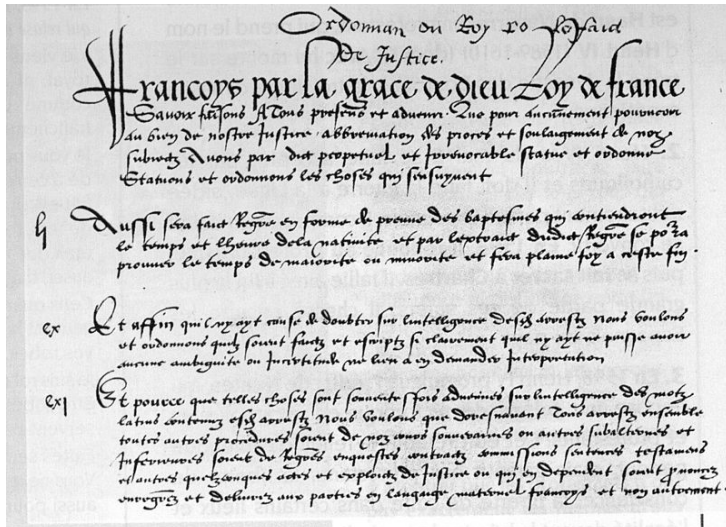
L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Points de passage et d'ouverture

- 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française.
- Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant.
- Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour.
- L'Édit de Nantes et sa révocation.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

- 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française.



Le décret du 2 thermidor An II (20 juillet 1794) impose le français comme seule langue de toute l'administration

En France, depuis 1992, l'article 2 de la Constitution déclare que « la langue de la République est le français »

Loi no 94-665 du 4 août 1994 dispose que la langue française est « la langue (...) des services publics »

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

- Colbert (1619-1683) développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant.



À partir de 1665, il est l'un des principaux ministres de Louis XIV, en tant que contrôleur général des finances (1665-1683), secrétaire d'État de la Maison du roi et secrétaire d'État de la Marine (1669-1683).

Il favorise le développement du commerce et de l'industrie en France par la création de fabriques et l'institution de monopoles royaux. En tant que ministre de la Marine, il commence à préparer le Code noir, relatif à l'administration de l'esclavage dans les colonies, dont la première version, mise au point par son fils Jean-Baptiste, sera promulguée par Louis XIV en 1685.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

- Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour.

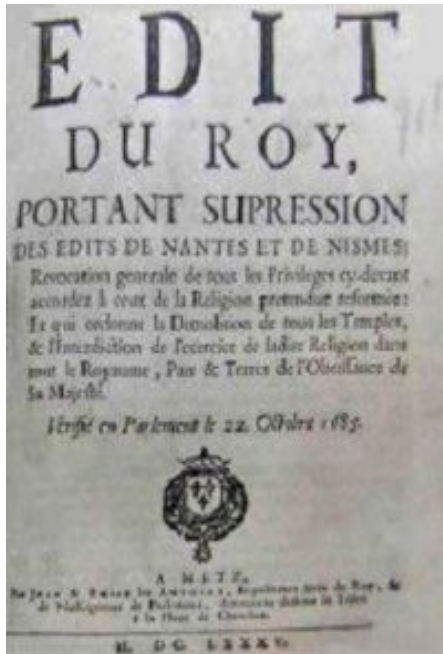


L'affirmation de l'État dans le royaume de France



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

- L'Édit de Nantes (1598) et sa révocation (1685).



L'affirmation de l'État dans le royaume de France



Conséquence de la révocation de l'édit de Nantes signé par Louis XIV, un dragon fait signer sa conversion à un hérétique. Lithographie de G. Engelmann d'après un dessin de 1686.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

PROBLEMATIQUE

Comprendre comment un roi tient le pouvoir en sa seule personne, et quels sont les modes de vie des populations françaises aux XVII^e XVIII^e siècles.

Vocabulaire :

Société d'ordres, aristocratie, clergé, tiers-état, monarchie absolue, dîme, droits seigneuriaux, corvée, taille, la Fronde,

VOCABULAIRE

Société d'ordres, aristocratie, clergé, tiers-état, monarchie absolue, dîme, droits seigneuriaux, corvée, taille, la Fronde

I- Vingt millions de Français répartis en trois ordres inégaux

A- Une société d'ordres

La société d'Ancien Régime est organisée en 3 ordres dont chacun a un rôle précis :

- La noblesse : protection militaire, justice, servir l'état
- Le clergé : service de dieu, prier pour le salut des âmes des populations
- Le tiers-état : nourrir les 3 ordres

On peut évoluer au sein des ordres, mais jusqu'à une certaine limite. La bourgeoisie (tiers-état riche) qui s'est considérablement enrichie (parfois plus que la petite noblesse) souhaite détenir plus de pouvoir et accéder à la noblesse.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France



B : Des conditions de vie difficiles à la campagne

Les paysans représentent 90% de la population du royaume. Ils ont pour charge de nourrir la société par le travail aux champs. Aux pressions climatiques, s'ajoutent celles des impôts qui sont dus au clergé (ex : la dîme), au seigneur (les droits seigneuriaux) et au roi (la taille). Les impôts se paient en argent et en nature (produits agricoles ou jours de travail). Il peut arriver que quelques révoltes se produisent, mais elles sont réprimées facilement par les troupes du seigneur ou du roi.

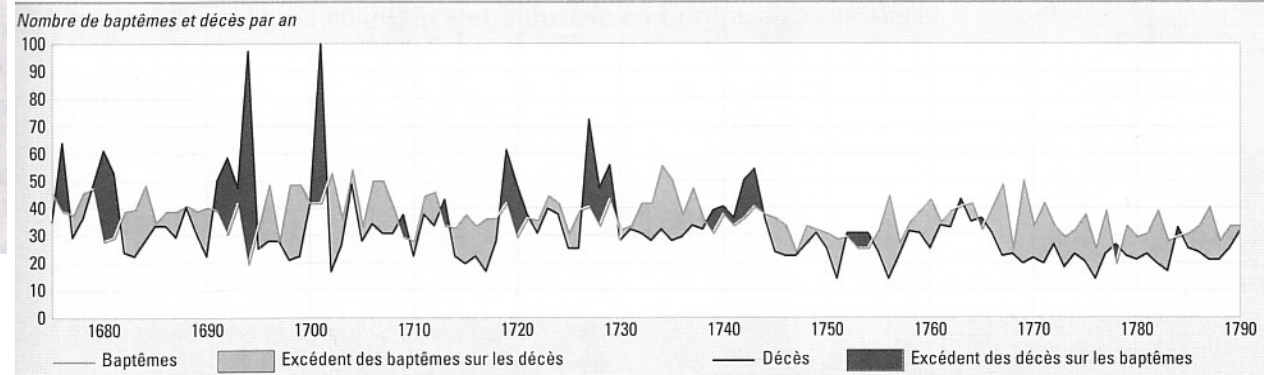
L'affirmation de l'État dans le royaume de France

L'année présente mil sept cent huit, on a vu une gelée si forte que les arbres fruitiers des jardins ont été gelés ainsi que les noyers dans les campagnes. Les blés même ont été gelés et on a été obligé de semer de l'orge à la place. Les pauvres mangent des racines et des herbes. On a taxé les propriétaires des biens pour les nourrir mais leurs fermiers ne peuvent pas payer la taxe n'ayant même pas de blé pour se nourrir; bref on n'a jamais vu une telle misère et pauvreté. Seuls, les meilleurs des paroissiens peuvent payer la taille¹. On est accablé d'une longue guerre qui dure depuis vingt ans.

1. Impôt dû au roi.

Document d'histoire régionale,
sous la direction de M. Lachiver, 1971.
Cité dans *La Documentation*
Photographique, n° 6021.

*Le nain, une
famille paysanne
en 1642*

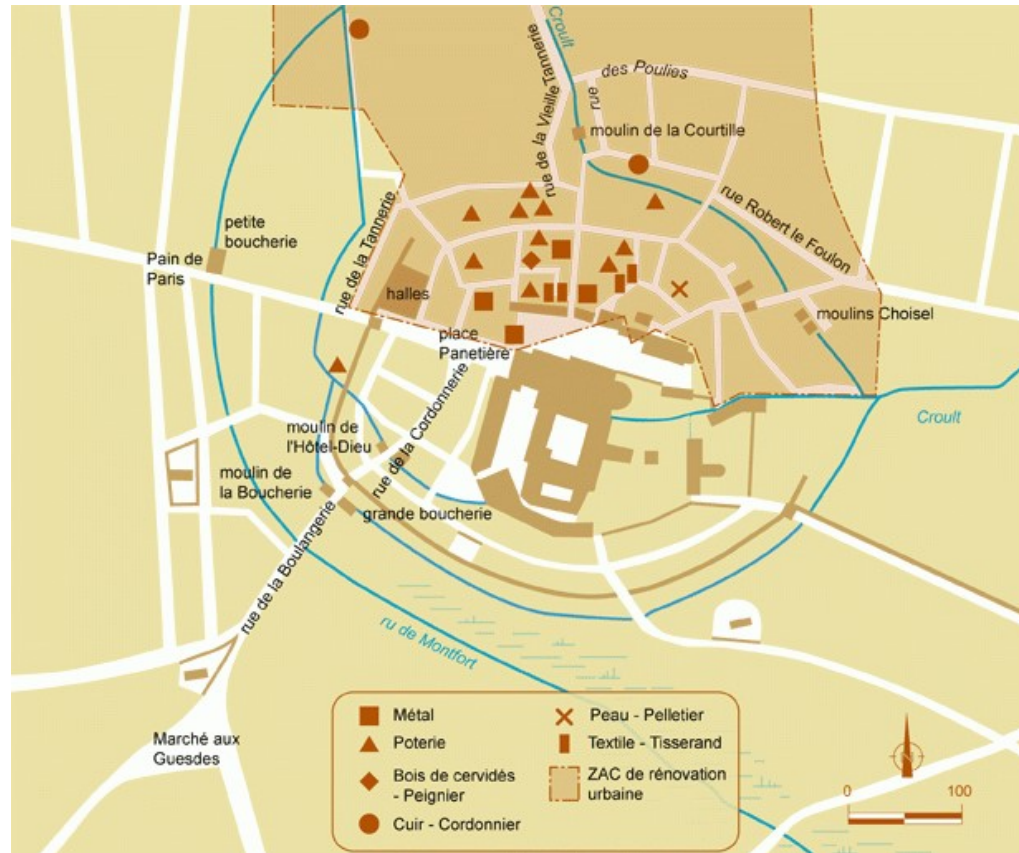


C- La vie des citadins

Les villes regroupent différents métiers (artisans, marchands) organisés en corporations, celles-ci se regroupent souvent dans des quartiers spécialisés.

Tous les métiers et toutes les conditions sociales sont réunis (bourgeoisie, artisans, petits métiers sans qualification, marginaux...)

L'affirmation de l'État dans le royaume de France



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Les villes s'administrent elles-mêmes (les échevins) car elles bénéficient de privilèges et ne dépendent pas de seigneurs.



Le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris (1611)



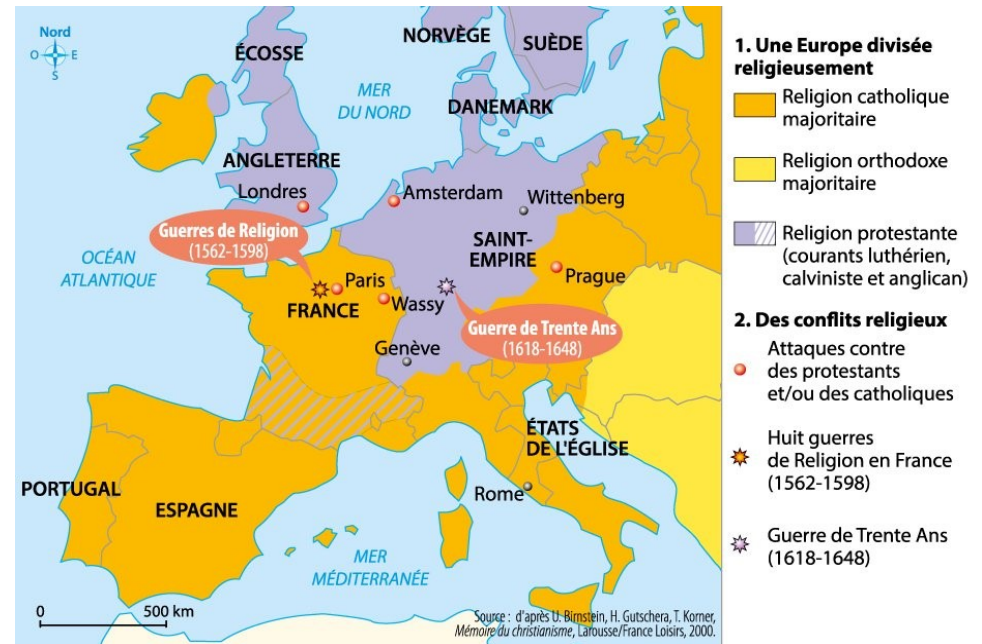
II- Un Roi, une Foi, une Loi

Louis III a commencé à affirmer son pouvoir aux grands du royaume, mais c'est Louis XIV (roi de 1661 à 1715) qui imposera la Monarchie Absolue par son autorité. Cette méfiance envers la noblesse lui vient de la trahison de celle-ci durant la Fronde (période de révolte de la noblesse de 1648 à 1653, durant laquelle la noblesse tente de prendre le pouvoir en évinçant le jeune roi et les régents).

A- Une monarchie absolue de droit divin

Le roi tire son pouvoir de Dieu, désobéir au roi c'est désobéir à Dieu. Le Roi est le garant de la religion et impose sa religion à son peuple (révocation de l'Edit de Nantes qui autorisait le culte Protestant) :

Un Roi, une Foi. Cette politique royale est à l'origine de violentes guerres de religions dans tous les pays d'Europe, entre Catholiques, Protestants et Hérétiques.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

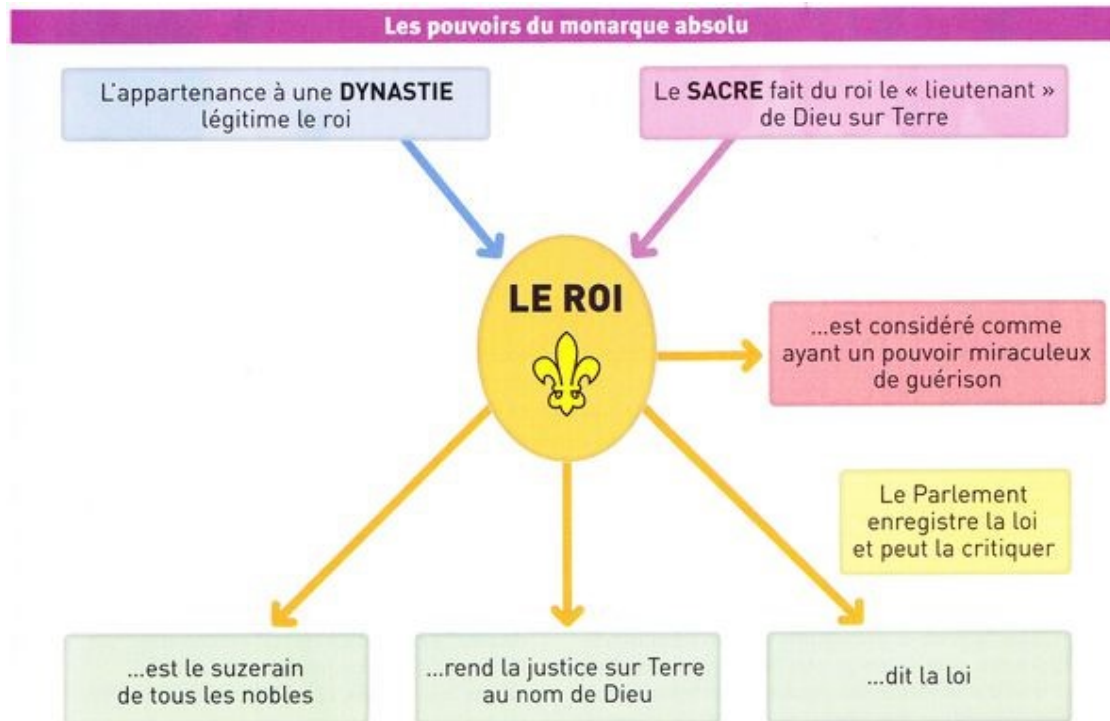
A la mort de son père (1643), Louis XIV n'a que 5 ans. Sa mère et le cardinal Mazarin assurent la régence alors que les Nobles tentent de prendre le pouvoir (la Fronde).

A la mort de Mazarin (1661), Louis XIV décide de diriger seul le royaume car il n'a plus confiance en la noblesse. C'est le début de la Monarchie Absolue.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Toutes les décisions doivent lui être soumises, les conseillers n'ont plus de pouvoir, le Roi seul est l'émanation du pouvoir : un ROI, une LOI.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Il est le seul à décider des membres du gouvernement (qu'il nomme ou révoque) et des ministres pouvant prendre des décisions. Pour asseoir son autorité dans les provinces, il envoie des intendants qui le représentent. Le Roi refuse de partager le pouvoir avec l'aristocratie.



Portrait de Jacques de Flesselles par Donat Nonnotte, musée Carnavalet.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Limites du pouvoir royal :

- Les distances et temps nécessaire pour parcourir le royaume
- A la fin du règne début des critiques, coût des guerres...



L'affirmation de l'État dans le royaume de France



Le Roi est sacré, d'après la tradition, il reçoit ses pouvoirs de Dieu. S'opposer au Roi est un sacrilège. Ses contemporains prêtent au Roi des pouvoirs de guérisseur par apposition des mains notamment.

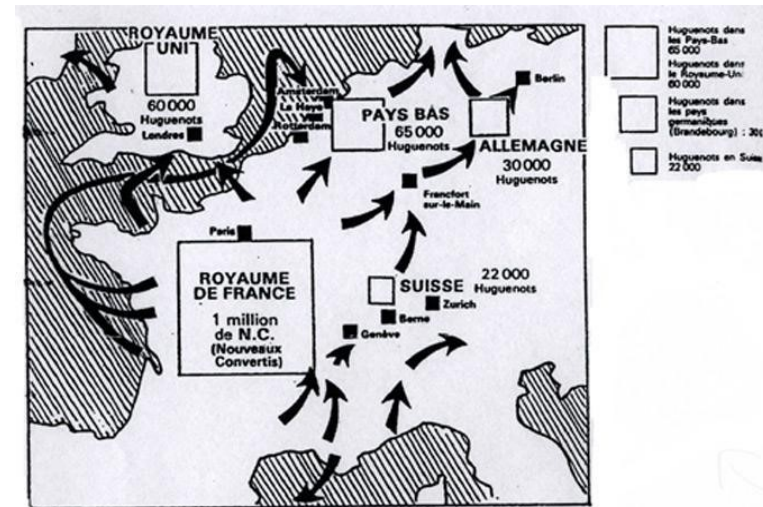
« LE ROI TE TOUCHE, DIEU TE GUÉRIT »

Une foule en haillons se masse dans un vestibule richement décoré : ces gens-là sont malades, grignotés par l'adénite tuberculeuse qu'on appelle encore « écrouelles » ou « scrofule ». Ils sont venus solliciter l'intervention du Roi, auquel on prête des pouvoirs miraculeux ; à coup sûr, le « toucher royal » pourra les délivrer de leurs afflictions...

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Dans un souci d'imposer sa religion dans tout le royaume, Louis XIV a révoqué l'Edit de Nantes qui autorisait la liberté de culte en France.

Les Protestants sont alors obligés de s'exiler et leurs lieux de culte sont détruits. Ceux qui résistent subissent des persécutions qui doivent les amener à des conversions forcées.



B- Le pouvoir mis en scène



Louis XIV adopte cet emblème en 1662, il fait ce choix car le Soleil est unique et éclatant, sa lumière éclaire le monde entier. Ce symbole est à l'image de la place du Roi durant la Monarchie Absolue, « le Roi est la lumière du royaume ».

Par les représentations des artistes, Louis XIV affirme son pouvoir absolu. Il veut montrer qu'il est le seul maître, souverain supérieur aux autres.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

La grandeur de Versailles (le Roi y habite à partir de 1682) doit montrer celle du Roi qui se considère comme un modèle pour les autres souverains. Versailles est le premier grand château de la Monarchie Absolue, et est devenu le reflet de celle-ci.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

L'aristocratie est regroupée à la Cour, ce qui permet au Roi de la tenir en son pouvoir et surtout de la contrôler et de limiter tout complot.

L'aristocratie n'a plus guère de pouvoir, chacun essayant de se faire remarquer par le Roi. La Cour, avec ses fastes, ses fêtes somptueuses à Versailles, a été appelée par des historiens « prison dorée ».



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

- Un règne long (1661-1715)
- Un pouvoir « absolu »,
- Le château de Versailles
- De nombreuses guerres.



SCHÖNBRUNN : LE VERSAILLES AUTRICHIEN

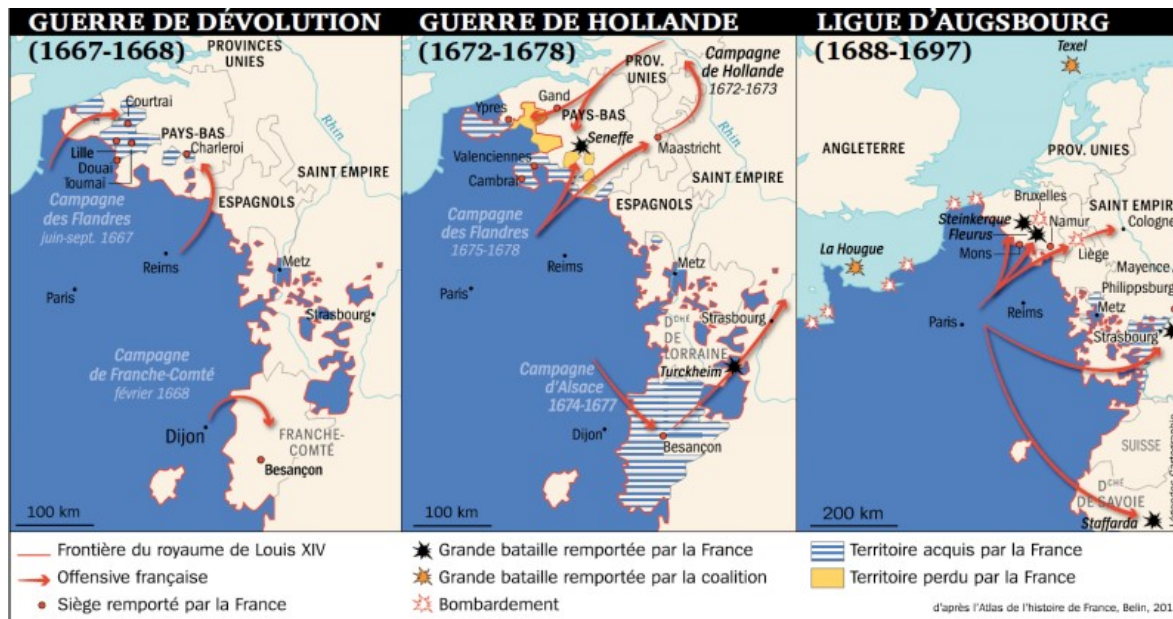


PETERHOF : LE VERSAILLES RUSSE



C- Un royaume aménagé en fonction des projets militaires et économiques

Louis XIV a mené une politique de conquêtes territoriales à travers de nombreuses guerres.

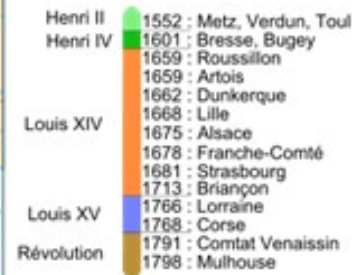


L'affirmation de l'État dans le royaume de France



France :

territoire de 1552 à 1798
d'Henri II à la révolution



Idée à retenir →

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

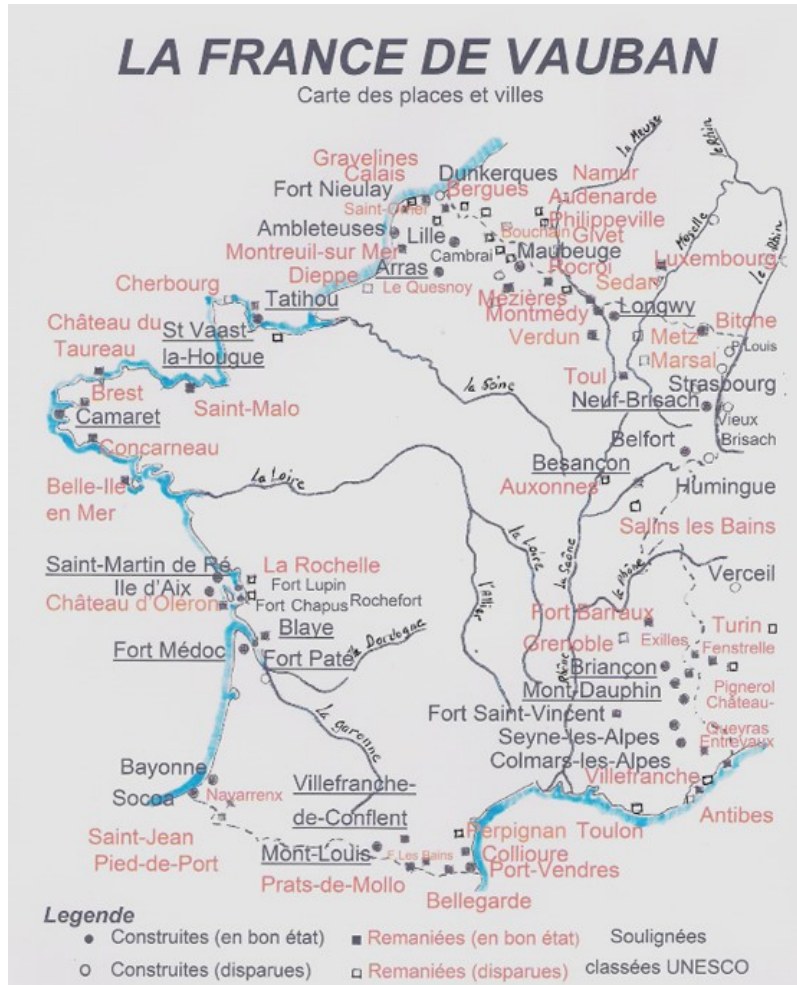


L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Le royaume a en même temps été systématiquement protégé par les fortifications de Vauban.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

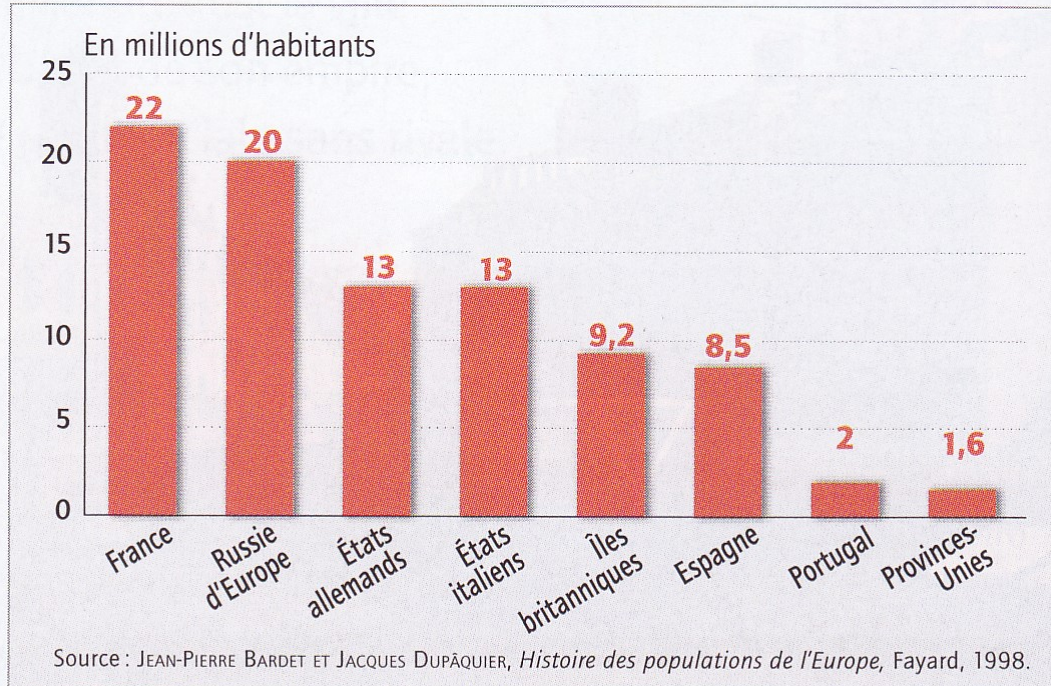
Les autres aménagements de Louis XIV ont concerné l'économie, le roi souhaitant augmenter la protection des manufactures : le canal du Midi facilite ainsi les liaisons entre la Méditerranée et l'Atlantique sans contourner l'Espagne.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Un autre aspect de la puissance Française:

Document N°1 page 14

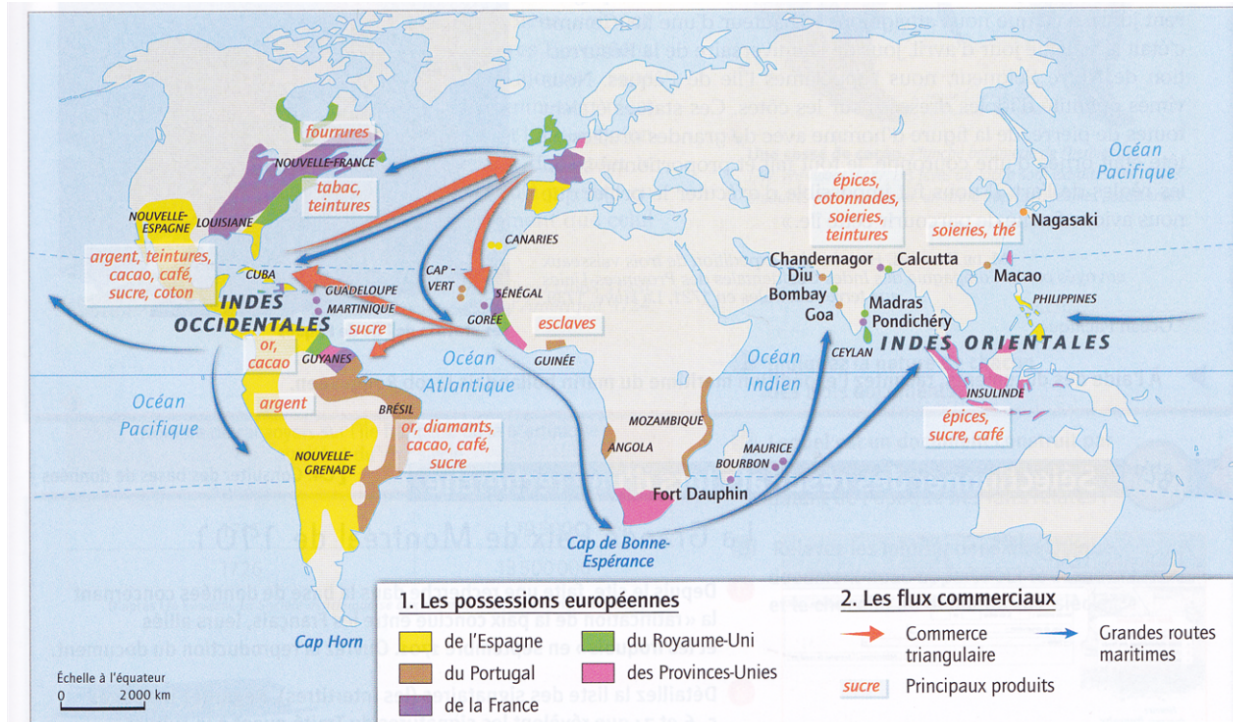


1 La population des États européens au début du XVIII^e siècle

La population européenne passe de 100 millions d'habitants en 1600 à 140 millions en 1750 (17% de la population mondiale).

Idée à retenir →

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

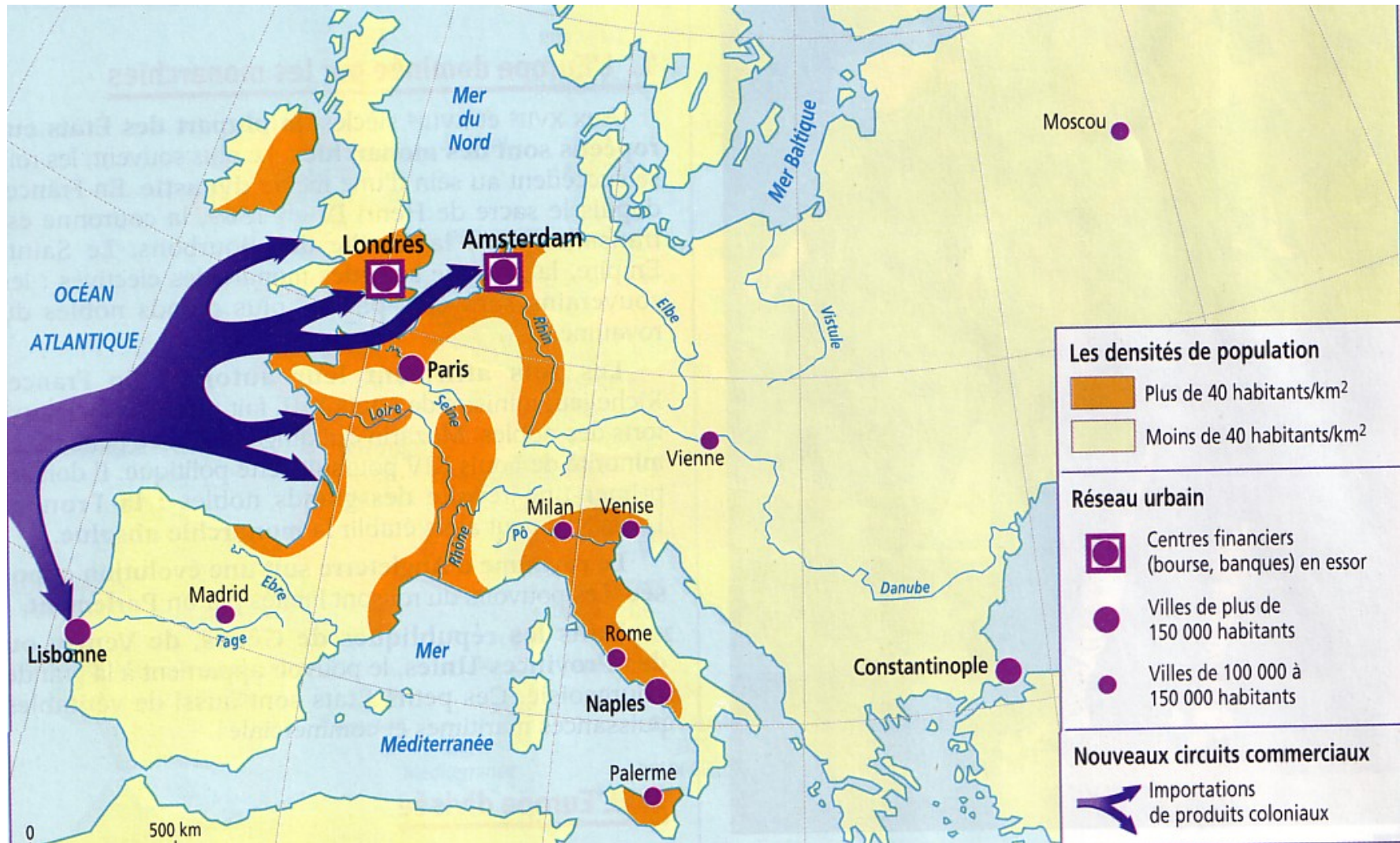


4 L'Europe dans le monde au début du XVIII^e siècle

■ Quelles puissances européennes possèdent des colonies? Comment les marchandises circulent-elles entre l'Europe, les Indes occidentales, l'Afrique et les Indes orientales?

Idée à retenir →

L'affirmation de l'État dans le royaume de France



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Le port de La Rochelle par Vernet



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Le port de Bordeaux par Vernet



III- La remise en cause de la Monarchie Absolue

A- Des secousses venant de l'étranger

Le roi anglais voit son pouvoir réduit par la montée en puissance du Parlement, il s'agit d'une Monarchie Parlementaire.



Exécution de Charles Ier (1649)

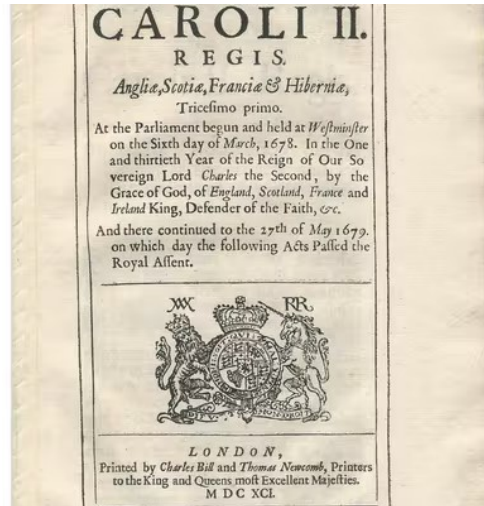
L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Ce dernier est constitué de la chambre des Lords (représentants de la Noblesse) et de la chambre des Communes (représentants des villes et campagnes).



L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Le Roi ne peut plus emprisonner un individu sans un réel jugement (depuis l'Habeas Corpus de 1679) et doit consulter le Parlement pour de nombreuses prises de décisions (depuis la Déclaration des Droits en 1689). La liberté individuelle est ainsi plus protégée en Angleterre qu'en France.



L'affirmation de l'État dans le royaume de France



L'acquisition de l'indépendance américaine

Les colonies américaines de l'Angleterre proclament leur indépendance le 4 juillet 1776 car elles ne souhaitent plus dépendre de la couronne anglaise et de ne plus subir le despotisme du Roi. Après une guerre, l'Angleterre reconnaît l'indépendance des Etats-Unis en 1783. Le régime y est résolument nouveau car démocratique, basé sur le vote des propriétaires. La Déclaration d'Indépendance reconnaît les droits individuels fondamentaux des hommes et leur liberté, elle inspirera la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en France en 1789.



B- Les philosophes des Lumières

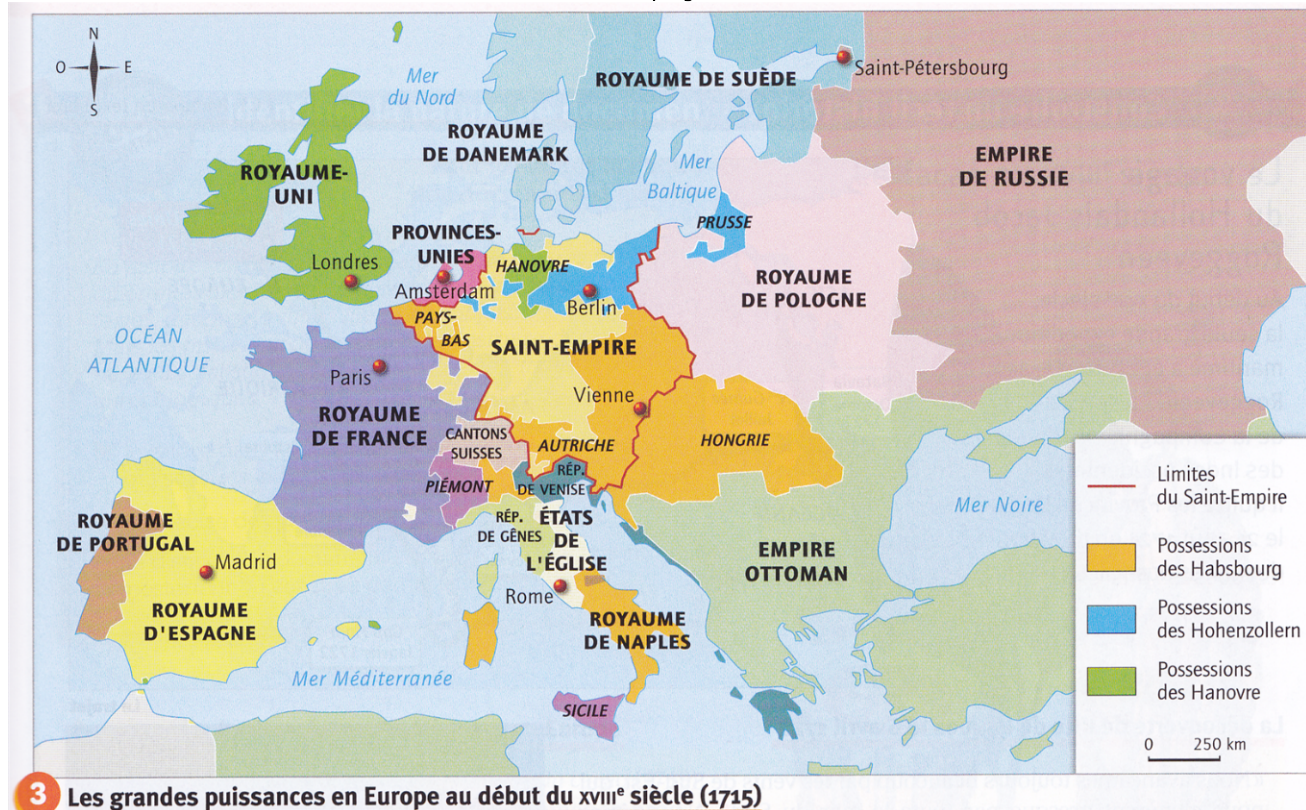
Qu'est-ce qu'un Philosophe ? mot d'origine grecque (sophos = sagesse, philo = qui aime) = ami de la sagesse, personne qui réfléchit sur la place de l'homme dans l'univers, sur le pouvoir, sur les rapports entre les hommes.



Jean Huber, Un dîner de philosophes, 1772 ou 1773, Voltaire Foundation, Oxford.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Carte 3 page 15



On observe ensuite la carte 4. p. 15

- Quelles sont les puissances coloniales européennes et dans quelle partie de l'Europe sont elles situées?
- Sur quel continent sont situées la plupart des possessions européennes ?
- Quelles sont les deux grandes routes maritimes qui permettent de relier l'Europe au reste du monde ?

A RETENIR

La France est le pays le plus peuplé d'Europe. Depuis le règne de Louis XIV (1661-1715), elle est devenue un modèle politique (le roi absolu) et artistique (le château de Versailles) pour les autres pays européens.

L'affirmation de l'État dans le royaume de France